

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 5 octobre 2018

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	11
- présents	11
- votants	11
- absents	0
- exclus	0

Délibération n° CM.05102018-01 <u>OBJET</u> Installation du Conseil Municipal et Election du Maire

L'an deux mille dix-huit, le cinq octobre à 20 heures 30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence M. Robert CARSAC, le plus âgé des membres du conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire-adjoint sortant.

Etaient présents : BREHAULT Thomas, Lucette CARSAC, CARSAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, FERRAND Michel, HEISER Bénédicte, LACOUT Guy, Pauline MOREAU, SEBAA Stéphane, François TAURAND, VARIER Sylvain,

Absents/Excusés : Néant

Secrétaire de séance :

Pauline MOREAU a été désignée comme secrétaire de séance

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7 ;

Considérant que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;
Considérant que si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ;

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin Nombre de bulletins : onze (11)

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante)

: un (1) Reste pour le nombre de suffrages exprimés : dix (10)

Majorité absolue : six (6) Ont obtenu :

M. Jean-Paul CHASSAING : dix voix (10)

M. Jean-Paul CHASSAING ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 8 octobre 2018.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 09/10/2018
et publication ou
notification
du 09/10/2018*

Le Maire,
Jean-Paul CHASSAING.